

Le 24 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

VACCINATION COVID-19 EN GRAND EST : UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE RAPPEL NÉCESSAIRE POUR LES PERSONNES FRAGILES ET NOS AÎNÉS

Face à la circulation du virus en augmentation ces derniers jours en France comme en Grand Est, l'ARS Grand Est, la Préfecture de Région et Santé publique France rappellent l'importance du deuxième rappel de vaccin anti-covid-19 pour toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, les résidents en EHPAD et les personnes à risque.

Une circulation du virus en augmentation

Depuis trois semaines, les indicateurs épidémiologiques montrent une augmentation du taux d'incidence dans toutes les classes d'âge et dans tous les départements de la région. On constate également une légère remontée du taux de nouvelles hospitalisations (tous services) et une stabilité des admissions en soins critiques.

Le taux le plus élevé est observé en Moselle (268,5 cas /100 000 habitants), et le plus faible est observé dans les Vosges (219 cas / 100 000 habitants). [Taux d'incidence par département](#)

Cette reprise épidémique est liée à l'arrivée de nouveaux sous-variants de la famille Omicron, BA.4 et BA.5 : 59 % des prélèvements criblés en semaine 24-2022 sont porteurs d'une mutation compatible avec les nouveaux sous-lignages d'Omicron, dont principalement BA.4 et BA.5 (contre 38 % en semaine 23-2022).

Une population fragile à protéger insuffisamment vaccinée

A ce jour, seulement 9,1% des personnes âgées de 60-79 ans en France et 20,5% en Grand Est ont reçu leur second rappel vaccinal contre le Covid-19, un taux insuffisant pour notre région. Dans les EHPAD, la vaccination des résidents est également insuffisante avec 26,5% des résidents ayant reçu leur second rappel vaccinal contre le Covid-19.

Nous rappelons que les personnes âgées de 60 à 79 ans sont éligibles à un deuxième rappel vaccinal (ou 4^{ième} dose) à partir de 6 mois après l'injection du premier rappel ou après une infection. Pour les personnes âgées de plus de 80 ans, elles sont éligibles 3 mois après leur dernier rappel ou infection. Les personnes sévèrement immunodéprimées sont également concernées par ce rappel.

La protection conférée par le vaccin décroît avec le temps et il est nécessaire d'apporter une protection supplémentaire face au virus de la Covid-19. **Faire cette dose de rappel, dès maintenant, est nécessaire pour passer un été et un automne serein** et se prémunir contre le risque de formes graves et d'hospitalisations, notamment face à la circulation des variants BA.4 et BA.5.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Il est possible de prendre rendez-vous sur www.sante.fr ou contacter son médecin traitant ou se rendre dans une pharmacie.

Un strict respect des gestes barrières pour freiner la circulation virale

La reprise épidémique actuelle appelle chacun à poursuivre les efforts sur le strict respect des gestes barrières. Des mesures simples permettent à chacun de freiner la circulation virale, et ce quel que soit le variant :

- **Recommandation forte du port du masque dans les espaces clos lorsqu'ils sont mal ventilés/aérés**, dans les lieux de promiscuité importante, pour les personnes fragiles du fait de leur âge ou de leurs pathologies,
- Lavage des mains,
- Aération régulière des pièces,
- Tousser ou éternuer dans son coude,
- **En cas d'apparition de symptômes ou de doutes, se faire tester.** Pour trouver un lieu de dépistage, consultez le site Sante.fr. Si le test est positif, respectez une période d'isolement (au moins 5 jours pour les personnes ayant été complètement vaccinées et les enfants de moins de 12 ans) et prévenez les personnes qui auraient pu être contaminées (contacts à risque).